

Cette année encore notre commune va être confrontée aux défis que représente la transition énergétique, alors que la dérégulation libérale entraîne une hausse jamais vue du prix de l'ensemble des produits de première nécessité. Se nourrir, se loger, se chauffer, se soigner ou se déplacer, tout cela coûte de plus en plus cher, tout est source de difficulté pour la population mais aussi pour nos collectivités. Le service public avait pourtant fait la preuve de son efficacité mais l'avidité de quelques-uns nous livre désormais, et dans tous les domaines, à l'anarchie des marchés.

Si chacun peut mesurer l'immense enjeu que représente le changement climatique, chacun sait aussi que mettre en œuvre les transformations qu'il nous impose ne pourra se faire que sous la conduite d'une autorité organisatrice soucieuse du bien de toutes et de tous. La situation actuelle impose que soit restaurée la puissance publique.

C'est à ce prix que nous pourrions refonder notre école, notre système de santé, notre protection sociale, nos services publics qui nous sont tellement utiles.

Dans ce contexte difficile, Saint-Junien continue d'aller de l'avant. Après l'UCPA et le potager municipal, qui permettent de nourrir sainement les enfants de nos écoles et de nos crèches, le projet de réseau de chaleur va voir le jour. A notre niveau, nous faisons notre part. Nous ne pouvons pas tout mais, comme nous l'avons toujours fait, nous essayons de faire pour tous et votre soutien nous est précieux, soyez-en remerciés.

- Pierre Allard -

» TRIBUNE «

Rumeurs de démission du Maire : nous avons posé la question

Qui n'a pas entendu de manière insistante que le Maire allait prochainement démissionner ?

Énergie citoyenne aime la clarté car les rumeurs ne sont jamais bonnes pour la démocratie. C'est pourquoi, lors de la séance du conseil municipal du 14 septembre dernier, afin de mettre fin aux bruits qui courent, nous avons directement interrogé Pierre Allard : « Envisagez-vous de démissionner de votre fonction de maire avant la fin du mandat ? »

Réponse du Maire : « Je vous répondrai quand j'aurai pris une décision. Mais pour l'instant, je suis toujours là. » Un ni oui ni non plus qu'équivoque qui en dit long politiquement... Car, en n'excluant rien et en n'écartant pas en bloc l'éventualité, Pierre Allard indique en réalité qu'il envisage bel et bien cette hypothèse.

Pour notre part, un maire qui démissionne avant la fin de son mandat sans avoir prévenu les électeurs lors de la campagne trahit ses concitoyens. Bien sûr, formellement, nous élisons une équipe municipale qui désigne le maire. Mais dans les faits, lors des élections, les citoyens se positionnent aussi par rapport à la tête de liste qui a vocation à devenir maire.

Alors, par respect pour les électeurs, nous espérons que Pierre Allard tiendra l'engagement pris et ne démissionnera pas de sa fonction de maire avant la fin de la mandature.

Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.46.66.24.97

Site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Frédéric Dauvergne, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

DU NOUVEAU Expression libre POUR L'AFFICHAGE PUBLIC

C'était un engagement de la municipalité et il est désormais tenu. La commune souffrait en effet d'un déficit de panneaux d'affichage libre qui se faisait d'autant plus cruellement sentir avec la multiplication des affichages sauvages. La situation va être réglée cet automne par les services techniques qui ont conçu et réalisé 17 panneaux qui couvriront la ville et ses villages. Il s'agit d'une disposition réglementaire puisque la loi prévoit l'installation d'un panneau pour 1 000 habitants.

En faisant un petit peu plus que ce que la loi impose, la municipalité souhaite ainsi faire en sorte que la libre expression trouve toute sa place dans le paysage de la commune comme

l'explique Eliane Croci, adjointe au maire en charge des travaux, des bâtiments et de l'aménagement durable. « L'affichage sauvage ne renvoie pas une bonne image de notre commune alors qu'il existe un vrai besoin d'expression au niveau des associations, des syndicats ou des partis politiques. Nous avons donc fait le tour de la ville avec le service de l'urbanisme pour voir où nous pouvions installer nos panneaux. Avec l'aval des Bâtiments de France, ils seront mis en service dans les prochaines semaines » explique l'élue.

A noter pour conclure que ces nouveaux supports d'affichage auront la forme d'une peau, pour mieux souligner la longue histoire qui lie Saint-Junien au travail du cuir.



» AGENDA «

Mercredi 11 et jeudi 12 octobre : L'heure du Conte. Salle Laurentine-Teillet - Mercredi à 10h30 et à 16h30 et jeudi à 10h30. Inscription au 05 55 02 17 17.

Vendredi 13 octobre : Soirée gourmande des halles à partir de 18h.

Samedi 14 octobre : 1, 2, 3... Sauvez ! Salle des fêtes - De 8h45 à 13h.

Du samedi 14 au dimanche 29 octobre : 4^e édition du festival Foutez-nous la paix ! Le festival s'intéresse cette année au problème de l'eau et présente la situation des Congos. Programme complet sur la page facebook de l'association.

Dimanche 15 octobre : Courir à Saint-Junien. Courses (5 et 10km pour les adultes - 900 et 1 800m pour les enfants) et marches solidaires (5 et 8,5km) au profit de France parkinson, organisées par l'ASSJ athlétisme. Renseignements assj.athle@orange.fr ou 06 50 06 75 75. Inscriptions : ok-time.fr/prochains-evenements

Dimanche 15 octobre : Loto du club

de l'Amitié. Salle des fêtes.

Lundi 16 octobre : Journée de prévention et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein. Salle des fêtes - De 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Du mardi 17 au dimanche 22 octobre : Exposition anniversaire du cercle des arts plastiques et des cultures contemporaines. Halle aux grains - Du mardi au vendredi de 14h à 19h, samedi de 10h à 19h, dimanche de 10h à 13h.

Dimanche 22 octobre : Fête des plantes, du jardin et de la nature organisée par Les amis des fleurs. Salle des congrès et esplanade du Châtelard - De 9h à 18h30.

Du vendredi 3 au dimanche 5 novembre : Rencontre des vignerons et des gourmets organisée par le Lions club. Salle des congrès du Châtelard - Vendredi de 14h à 20h30, samedi de 9h30 à 19h et dimanche de 10h à 18h.

Samedi 4 novembre : Challenge Jean Belouqui de l'ASSJ rugby. Stade municipal.

LE P'TIT BONJOUR



« Samedi j'ai sport » a trouvé son public

Mis en place par le service Sport & manifestations de la commune, « Samedi j'ai sport » a connu un beau succès lors du 1^{er} samedi du mois de septembre. Une trentaine d'associations sportives ont ainsi pu présenter leurs activités aux passants et les renseigner. Pendant une bonne partie de la journée, la place de la mairie s'est transformée en dojo tandis que le champ de foire prenait un air olympique avec, entre autres, des démonstrations d'athlétisme, de hand ou de basket. Enfin, un village éco-responsable Sport planète était installé devant la mairie pour mieux démontrer que les valeurs du sport et du monde associatif se conjuguent avec le respect de l'environnement.

ENSEMBLE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Santé

Sommaire

- Octobre est rose
- De l'aide pour faire ses devoirs
- Des panneaux pour s'afficher

Cette année encore, le centre communal d'action sociale (CCAS) a décidé de participer à l'opération de prévention Octobre rose que met en place la Ligue contre le cancer. Les désormais célèbres parapluies roses ont donc repris place dans le ciel devant la collégiale et deux opérations vont être organisées pour sensibiliser la population à la nécessité d'un dépistage précoce pour vaincre la maladie (voir ci-contre).

La première prendra la forme d'un stand d'information animé par les élus du conseil municipal d'enfants. Ce stand sera présent sur le marché le samedi 28 octobre.

Deux autres journées seront organisées pour proposer des ateliers d'auto-palpation. Ces ateliers sont gratuits, ouverts à toutes et ne nécessitent pas de prise de rendez-vous. La première séance se déroulera le lundi 16 octobre, à la salle des fêtes, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ;

la seconde se déroulera au centre hospitalier Roland-Mazoin le lundi 23 octobre. Ces séances seront animées par une sage-femme, une manipulatrice de radiologie et une gynécologue.

« Nous nous engageons dans des actions que nous pouvons pérenniser comme c'est le cas ici. La nouveauté cette année, c'est le partenariat que nous avons mis en place avec le centre hospitalier qui nous permet de ne pas nous limiter à un travail d'information mais de proposer aussi quelque chose de concret à la population. Octobre rose est désormais bien ancré dans la vie de notre commune et c'est une bonne chose, tout doit être mis en œuvre pour que la prévention du cancer du sein ne soit plus un tabou » explique Christophe Wacheux, conseiller municipal délégué en charge du CCAS.

Une action pérenne qui se renouvellera donc l'année prochaine.



Le dépistage : une nécessité

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent et représente la première cause de décès par cancer chez les femmes. Il est donc nécessaire d'adopter les bons réflexes comme le dépistage qui peut sauver des vies. En 2021, seule la moitié (50,6%) des femmes concernées a participé au dépistage organisé du cancer du sein. Pourtant, 1 femme sur 8 risque d'être touchée. Le programme de dépistage a pour but de repérer d'éventuelles anomalies à un stade précoce, ce qui permet de prévenir l'apparition de symptômes. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas ! Simple et gratuit, le dépistage doit être fait tous les deux ans dès 50 ans.

L'HEURE DE FAIRE SES DEVOIRS

Education

Avec la rentrée scolaire revient le temps des devoirs et l'équipe dynamique de dix-huit bénévoles mise en place par le centre social *La Parenthèse* a déjà ressorti Bescherelle et tables de multiplication pour venir en aide aux petits Saint-Juniauds. A l'heure actuelle, une trentaine de familles regroupant une cinquantaine d'élèves du CP à la troisième se sont déjà inscrites. Les séances destinées aux élèves des écoles élémentaires se déroulent à Bellevue de Glane les lundis et les jeudis de 16h à 18h45 et à Fayolas les mardis et les jeudis de 17h à 18h45. Celles destinées aux collégiens ont lieu sur les deux sites les mercredis de 13h30 à 15h30.

Pour le centre social, plus qu'une simple aide aux devoirs, il s'agit de prendre en compte le rythme des enfants et de leur apporter, ainsi qu'à leurs parents, une véritable aide à la scolarité dans son ensemble, en proposant des activités variées, notamment des jeux, des soirées ou des sorties d'une journée ou d'une demi-journée. Comme l'explique le responsable de cette action, Ghislain Mouton : « *Nous ne sommes pas cloisonnés et nous développons un lien régulier aussi bien avec les enseignants qu'avec les animateurs du temps périscolaire pour pouvoir apporter un soutien efficace.* »

Bien entendu, *La Parenthèse* fait appel à toutes les bonnes volontés pour rejoindre les bénévoles déjà présents et permettre ainsi de développer encore le bon travail qu'elle a engagé au service des plus jeunes.



VITE DIT

Journée des nouveaux habitants

Organisée par les services de la Ville et l'association saint-juniaude AVF, la journée des nouveaux habitants se déroulera cette année le 18 novembre prochain de 8h30 à 13h. Vous venez de vous installer dans la commune et souhaitez participer à cette matinée ? N'hésitez pas à vous inscrire à l'accueil de la mairie.

Devenez patient simulé pour aider les étudiants en médecine

La faculté de médecine de l'Université de Limoges lance un appel à volontaires pour jouer le rôle de patients au cours de séances d'évaluation. Vous interviendrez dans le cadre des examens cliniques objectifs et structurés. Il faudra reproduire les signes d'une maladie avec le langage corporel et les émotions en suivant le scénario préparé en amont par l'équipe pédagogique. Pour cela, vous bénéficierez d'une formation dédiée au jeu d'acteur. Concrètement, un examen clinique objectif et structuré est organisé en plusieurs salles, appelées « stations », aménagées avec le matériel nécessaire pour correspondre à une situation réelle : salle d'examen, cabinet médical, chambre d'hôpital... Le patient simulé permet à l'étudiant d'être confronté à des situations proches de la réalité, dans lesquelles il peut exercer son savoir-faire (mener une consultation, questionner sur l'histoire de la maladie, rechercher des signes cliniques, discuter sur un projet de soin...) et son savoir-être (relation et communication avec le patient). En cela, il participe activement à la formation des futurs professionnels de santé. Pour devenir patient simulé, il faut être âgé de plus de 18 ans, savoir lire et écrire le français. Une rémunération est envisagée. Pour plus d'informations et postuler : www.medecine.unilim.fr - 05 55 43 58 18 ou info-patients-simules@unilim.fr

Pensez à déclarer vos armes

Une nouvelle permanence animée par le pôle départemental de réglementation des armes de la préfecture de la Haute-Vienne se tiendra le jeudi 12 octobre, à partir de 13h30, au sein de la *France services* de Rochechouart, dans les locaux de la sous-préfecture. Cette permanence s'adresse aux détenteurs d'arme(s) majeurs :

chasseurs, héritiers ou bénéficiaires d'un don d'arme. Il s'agira de répondre à toutes les questions sur le système d'information des armes (SIA), la réglementation des armes en général, la création d'un compte SIA mais également l'ajout des armes. Pour rappel, les détenteurs d'arme(s) majeurs doivent obligatoirement déclarer leur(s) arme(s) sur le SIA avant le 31 décembre. Il est possible de prendre rendez-vous directement auprès de *France services* par téléphone au 05 87 03 11 30 ou de venir de manière spontanée lors de cette permanence.

Une question sur le logement ? Pensez à l'ADIL !

Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire... Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage... L'ADIL 87 est à votre disposition pour vous délivrer une information neutre et gratuite. Les permanences à Saint-Junien ont lieu les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois à la Maison du droit (16bis avenue Gustave Flaubert), de 9h30 à 12h, sur rendez-vous, au 05 55 10 89 89.

Un, deux, trois... Sauvez !

La salle des fêtes et la halle aux grains vont accueillir le 14 octobre prochain, de 8h45 à 13h, une nouvelle édition de l'opération « Un, deux, trois... Sauvez ! » initiée par le centre communal d'action sociale en partenariat avec la Protection civile et le centre hospitalier Roland-Mazoin. En complément aux ateliers d'initiation aux massages cardiaques et à l'utilisation des défibrillateurs, le public sera invité à participer, pour la première fois à un escape game.

La Ligue contre le cancer accompagne les patients

L'association propose un accompagnement gratuit à La Villa, rue Defaye pour les patients et leurs proches (suivi psychologique, socio-esthétique, sophrologie, yoga, activité physique adaptée, aquagym). Plus d'informations au 05 55 77 20 76.

QUELS OBJECTIFS POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Développement communal

Saint-Junien bouge et se transforme pour s'adapter aux enjeux de la crise sociale, climatique et énergétique que nous traversons. C'est pour cette raison que la Commune s'est engagée au printemps dans l'élaboration d'un Schéma directeur immobilier et énergétique (SDIE). Son objectif est d'apporter aux élus une expertise globale pour guider la gestion et l'optimisation du patrimoine immobilier de la collectivité tout en s'inscrivant dans une politique sérieuse de transition écologique.

Face à la crise des énergies, la commune a engagé un diagnostic de son patrimoine

Rappelons que la réglementation impose une baisse progressive de la consommation énergétique à tous les propriétaires de biens (y compris les collectivités territoriales) dont la surface d'exploitation est supérieure ou égale à 1 000 m². La loi exige ainsi une réduction de cette consommation par rapport à une année de référence choisie entre 2010 et 2020 : de 40% d'ici à 2030, de 50% en 2040 et de 60% à l'horizon 2050.

Dans cette optique, le SDIE va donc permettre d'établir un état des lieux du patrimoine pour identifier les sources potentielles de gain

d'énergie et de maîtriser les dépenses sans affecter la qualité de service aux usagers.

D'ici la fin de l'année, les élus auront la possibilité d'étudier différents scénarios pour rationaliser le patrimoine communal mais des priorités sont déjà définies en matière d'investissements : accompagner les besoins du secteur de la petite enfance ; rationaliser les espaces dédiés aux associations ; poursuivre l'investissement dans les bâtiments scolaires ; statuer sur les besoins du secteur sportif ; améliorer les performances thermiques.

L'année 2024 sera l'année de concrétisation des grands projets du mandat

Après cette phase de réflexion et d'études, l'année 2024 sera l'année de concrétisation des grands projets du mandat de la municipalité :

- la chaufferie biomasse, qui permettra le raccordement au sein d'un réseau de chaleur de la majorité des bâtiments de la Mairie et de la communauté de communes chauffés à l'eau chaude et qui sont les plus énergivores (gymnases, salle des congrès, bâtiments scolaires tous niveaux confondus, etc),
- le crématorium,
- la Cité du cuir (sous l'égide de la communauté de communes Porte océane du Limousin),

- les aménagements urbains avec des objectifs de végétalisation, de désimperméabilisation et de nouvelles mobilités.

Ces projets de développement démontrent, après l'ouverture de la nouvelle unité centralisée de production alimentaire et la mise en place du potager municipal, la capacité de la commune à investir et à évoluer pour faire face aux défis actuels.

La municipalité en est convaincue, c'est bien sa capacité et celle des services de la Ville à protéger leurs concitoyens et à leur garantir des conditions de vie durables qui déterminent la crédibilité des actions à mener : capacité à préserver les ressources (l'eau, l'air, le foncier...), capacité à relocaliser ou à préserver des activités vitales permettant de répondre aux besoins essentiels de la population (autonomie alimentaire, autonomie énergétique, autonomie sanitaire...), capacité enfin à assurer les missions du service public ou à en faciliter l'accès.

De lourdes tâches mais des tâches qui tracent le plan des réalisations à venir dans la commune.

